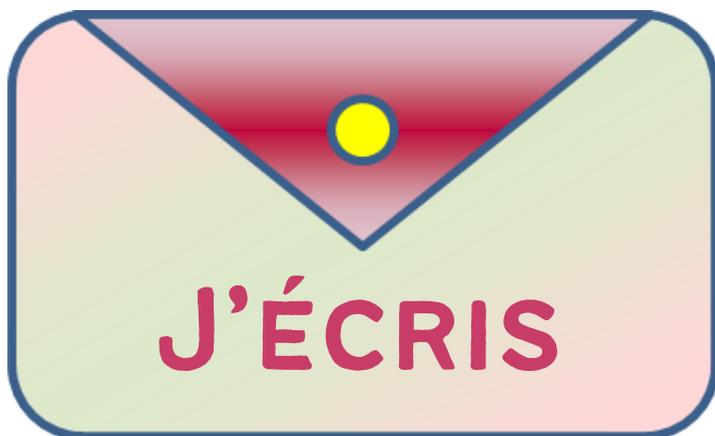


RAPPORT D'ACTIVITÉS

Association J'écris

Année 2024



Aide à l'écrit et aux démarches
Accès aux droits

Année 2024 : Année de création de l'association

L'association J'écris a été créée en février 2024.

L'association a été fondée par Lucile Clavier, exerçant alors comme écrivaine publique bénévole à la Maison du livre, de l'image et du son à Villeurbanne, et souhaitant alors proposer avec J'écris un **service professionnel** et de **meilleure qualité**.

L'association a pour objet de proposer une **aide à l'écrit** et aux démarches **administratives**, **sociales** ou **personnelles**. A terme, l'association J'écris souhaite aussi élargir ses missions et proposer des activités développant l'écriture et l'expression.

Le début de l'année 2024 a été dédié à la **structuration** de l'association et à diverses **prises de contact** en vue du lancement de l'activité en septembre 2024 :

- nombreuses **formations** au CCO de Villeurbanne (accompagnement aux associations, permanence communication, rdv individuels..)
- rencontres avec des adjoint-es, conseillers municipaux, chargées de missions à la **ville de Villeurbanne** et à la **Métropole de Lyon**
- voyages à Grenoble pour y rencontrer les écrivaines publiques de la ville, **contacts avec des écrivains publics** au niveau national
- lancement d'une campagne d'adhésions de soutien au démarrage de l'activité : une **quarantaine d'adhésions** obtenues.
- rencontres et prises de contact avec des **structures locales intéressées par l'activité** (La MIETE, la Cantina, centres sociaux, le Phare, Maison Sésame, escale solidaire Wilson...). Construction et mise en place d'un réseau.

Septembre 2024 : Début de l'activité

- **Permanences à la Cantina et dans des lieux partenaires**



Depuis début septembre, une permanence a eu lieu les **vendredis après-midis à la Cantina**, au sein du tiers-lieu alimentaire L'Archipel à Villeurbanne.

La permanence a lieu dans le **café, ouvert à tous**, un paravent permet d'isoler le coin "écrivain public". D'autres rendez-vous (de travailleurs sociaux du MAS par exemple) ou permanences (orthoptiste, coiffure, association Yoon pour l'emploi des personnes étrangères...) ont lieu dans le café durant la semaine.

La permanence s'est vite remplie, à la fois par la **redirection de partenaires** (notamment la MLIS, la Maison Sésame..), le bouche-à-oreille, par des habitué-e-s du lieu...

Nous veillons à créer des **liens avec le quartier**, nous nous sommes rendus à des distributions alimentaires des Camions du cœur pour informer et ouvrir la permanence à de nouveaux publics.

En plus de cette permanence hebdomadaire, des **rendez-vous réguliers** ont été donnés les mercredis à l'**Escalé solidaire Wilson** et les jeudis après-midis et samedis matins à la **Maison Sésame**. Cela nous a permis de favoriser le **suivi** des personnes, en proposant des rendez-vous dans des délais raisonnables, dans différents lieux et quartiers, et en pouvant **adapter la longueur** des rdv aux besoins. Ces partenaires nous réorientent régulièrement des personnes pour des questions d'accès aux droits ne correspondant pas à leurs champs de compétences.

- **Une permanence au Rize depuis octobre**

Un partenariat, pour une **permanence d'écrivain public professionnel une fois par mois**, a été mis en place à partir d'octobre 2024 avec le Rize.

La mise en place d'une telle permanence correspondait également à un **souhait de l'établissement**.

LE RIZE
mémoires, cultures, échanges

Les rendez-vous ont lieu dans la **médiathèque**, à un moment de fermeture au public.

Nous proposons des rendez-vous longs, de minimum 45 minutes.

Le cadre est bien adapté à ce service.

Nous en profitons pour parler des **services de l'établissement**, souvent le faire **découvrir**.

Quelques chiffres et données sur les permanences :

Depuis le début de l'activité en septembre 2024, nous avons:

- reçu une moyenne de **5 à 7 personnes par semaine**, soit environ **30 personnes par mois**. Du travail est effectué **à distance**, pour des suivis, échanges et relances par email et téléphone, et pour des demandes d'informations auprès d'autres acteurs.
- effectué une **trentaine de permanences** (Cantina, Rize, partenaires) entre septembre et décembre 2024.
- mis en place un système de **prise de rendez-vous directement auprès de l'écrivaine publique**, ce qui permet de mieux qualifier la demande. Des relances par textos sont également effectués la veille ou le jour-même, ce qui a limité les absences.

Voici quelques données concernant les sollicitations :

- **Type de demandes** : nous répondons à des **demandes très différentes**, de la demande de naturalisation française et à de l'aide pour demander un chèque énergie, un accompagnement pour écrire un courrier de résiliation ou au juge des enfants. Nous remarquons beaucoup de demande d'aide relative aux **demandes de titres de séjour/rerelations Préfecture**, aux demandes de **logement**, aux dossiers **MDPH**.
- **Comment les personnes ont connu les permanences** : les médiathèques, des associations d'accès aux droits, la Cantina, les Camions du coeur, la Maison des Aînés, le site internet de l'association, le bouche à oreille....
- **Raisons de la sollicitation (en résumé)** : besoin d'aide pour des démarches demandant du **temps**, besoin pour **rédiger**, à l'écrit, en ligne, **manque de confiance** dans les démarches, non accès et/ou non-utilisation des **services numériques**, **complexité** des démarches et des **relations aux administrations**, besoin de parler, essayer, chercher, être écouté-e.

Financements :

- Les permanences sont entièrement **gratuites** pour le public.
- Les permanences à la Cantina+lieux partenaires ont été financées en 2024 grâce au soutien de la **Métropole de Lyon** et de la **ville de Villeurbanne**.
- Les interventions au Rize sont **payées directement par l'établissement**.



Formations - Rencontres - Contacts

Formation continue avec l'AEPF en octobre 2024



Participation durant 3 jours en octobre à une formation sur la **pratique de l'écrivain public en prison**, à la Direction interrégionale des services pénitentiaires à Lyon. La formation est organisée et prise en charge par l'AEPF (Académie des Ecrivains Publics de France), à laquelle J'écris adhère.

La formation a permis d'**échanger** avec d'autres écrivains publics et de découvrir des **spécificités de l'activité en prison**. Des intervenant-e-s comme le chef de détention de la Maison d'arrêt Lyon-Corbas ou encore la Contrôleure générale des lieux de privation de liberté Dominique Simmonot, étaient présent-e-s. Intervenir en prison pourrait devenir un **autre volet de l'activité de J'écris** à l'avenir.

Rencontres avec des acteurs locaux et contacts avec les administrations

Nous souhaitons être en lien avec les **acteurs locaux**, avec les **administrations et institutions**.

Depuis le début de l'activité, nous menons ce travail de mise en lien et en réseau, avec des rencontres fin 2024 avec les **Camions du coeur** (à côté de la Cantina), l'**ALPIL** (association pour l'accès au logement, une formation avec cette association est en train de se prévoir pour 2025 pour approfondir nos connaissances sur ces sujets), la **Maison de la justice et du droit** (mises en relations avec des avocats), la **Maison des Aînés à Villeurbanne** (réorientations fréquentes de cette structure vers nos permanences pour des dossiers ASPA par exemple),... Nous faisons appel régulièrement aux compétences d'un **bénévole de l'association** compétent sur les questions de droit des étrangers, pour des conseils sur les demandes de titres de séjour pour personnes étrangères.

Au niveau des administrations, nous avons des contacts mails fréquents avec la **Préfecture** (situations de rupture de droit pour des étrangers). Nous comptons continuer en 2025 ce travail de contacts avec d'autres administrations (CAF, CARSAT, CPAM ...) et avec les institutions.

Bilan 2024, perspectives pour 2025 et la suite

L'année 2024 a été positive pour le lancement de l'activité, avec un **bon démarrage des permanences**, des **bons accueils globaux** par les structures, les partenaires. Nous travaillons depuis le début dans une **économie de moyens**. Cela correspond à notre **manière de travailler**, mais cela est également dû aux **financements réduits**.

L'association, au terme de cette année, commence à bien s'ancrer sur le territoire local. Cela nous permet de mieux comprendre en quoi **notre activité est complémentaire de ce qui peut déjà exister** : notamment en terme d'attention à **l'autonomie** des personnes (nous sommes particulièrement contents de l'installation trouvée avec écran, clavier et souris sans fil, favorisant vraiment la participation et l'apprentissage, nous pensons que c'est un vrai "plus" du service proposé), en termes de **suivis**, de la **qualité de la prise de rendez-vous** (directement par l'écrivaine publique), ou encore de la **limitation du nombre de personnes suivies**.

Nous reconnaissons la nécessité de réaliser des **veilles approfondies** dans les domaines liés aux services proposés (accès aux droits, droits des étrangers...) et souhaitons prendre ce temps et le temps de **continuer à nous former** en 2025.

Le début de l'année 2025 est marqué par un **nouveau contrat avec la MLIS** à Villeurbanne, d'une permanence par semaine. Cela nous permet d'accueillir les personnes dans de bonnes conditions, dans ce lieu déjà bien repéré par les publics, et où nous avons commencé l'activité.

L'année 2025 va être une **année de choix pour le développement de l'association**, sachant que l'écrivaine publique salariée souhaite conserver un temps partiel pour cette activité. Nous restons à l'écoute et ouverts aux projets, opportunités et à ce qui se passe au niveau local et national...

A suivre !



Association J'écris
8 avenue Piaton,
69100 Villeurbanne
N° SIRET 925 147 068 00017
APE 94.99Z